



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 15 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi quinze mai, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,

Date de la convocation : 11/05/2023

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 14 Dominique RÉGEARD, Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Edith ABDESLAM

Votants : 17 Valérie DESQUESNE donne pouvoir à Alain DESMEULLES, Annick DAGIEU donne pouvoir à Françoise HOSTALIER, Caroline GAUTIER donne pouvoir à Lydie BRUEY

Absents excusés : 5 Valérie DESQUESNE, Annick DAGIEU, Florent PREVOST, Isabelle TALARD, Caroline GAUTIER

Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Association communale – Bibliothèque Pour Tous – Subvention exceptionnelle

L'association Bibliothèque Pour Tous – LION SUR MER fait part à Monsieur le Maire d'une demande de subvention exceptionnelle.

L'association souhaiterait une participation de la commune pour l'organisation de la manifestation « Partir en Livres » dans le cadre de la 22e édition des Rencontres d'été théâtre & lecture en Normandie le 20 juillet 2023 pour un montant de 170€.

- Vu l'exposé de monsieur le maire ;

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (17 voix pour) les membres du conseil municipal :

- votent la subvention exceptionnelle de 170€ à l'association Bibliothèque Pour Tous – LION SUR MER.
- autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte administratif à intervenir, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme
Le Maire, D. RÉGEARD

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20230515-COM2023-5-4-7-DE
Date de télétransmission : 17/05/2023
Date de réception préfecture : 17/05/2023
Publication : 17/05/2023